

## Déréglementation, concurrence et baisse des prix

Bernard Guerrien

A l'origine de cette idée reçue, il y en a une autre, qui semble aller de soi : qui dit réglementation, dit entraves, obstacles mis devant ceux qui veulent faire quelque chose, ce qui a évidemment un sens péjoratif (les économistes aiment opposer les " rigidités " dues à la réglementation à la " flexibilité " d'un système sans elle). Evidemment, derrière cette idée s'en cache une autre : un système sans contraintes, où chacun est libre de faire ce qu'il veut, conduit à un résultat qui est meilleur pour tous - par exemple, dans le cas présent, la baisse des prix. Reste à prouver la validité de cette proposition, en théorie et dans les faits.

Ce que dit la théorie

Imaginons une situation où il n'y a aucune sorte de réglementation (hormis la protection de la vie et de la propriété). Que se passe-t-il alors ? D'abord, il n'y aura pas de prix bien définis, dans le sens où chacun proposera son prix pour les biens qu'il veut vendre ou acheter, et marchandera avec ceux qui sont prêts à entrer en relations avec lui. On sera là en présence d'un système de marchandage généralisé, extrêmement coûteux dans le sens où beaucoup de temps et de ressources seront consacrés par chacun à négocier et à chercher celui qui lui vendra " le moins cher possible " ou lui achètera " le plus cher possible " - objectifs contradictoires, qui fait qu'on risque de se trouver dans une quête sans fin. Un tel système - dans lequel on peut voir le cas idéal de " concurrence " - ne serait pas viable, en raison de ses coûts de fonctionnements et de l'impossibilité de faire des calculs permettant une action avec un certain horizon temporel (pour la production, par exemple). C'est pourquoi les théoriciens en économie n'ont jamais essayé de lui donner forme. En fait, dans leurs ouvrages de référence - et dans leurs enseignements - ils accordent très souvent une place privilégiée à un système opposé au précédent, qu'ils appellent pourtant " concurrence parfaite ", et dont la principale caractéristique est d'être extrêmement réglementé, puisqu'il interdit aux individus (ménages, entreprises) de proposer des prix - ceux-ci étant le fait d'une institution centrale, appelée souvent commissaire-priseur - et de faire des échanges entre eux (tout doit passer par le " centre "). C'est seulement dans un tel cas qu'on peut arriver aux " meilleurs prix ", du point de vue des consommateurs (les économistes parlent d' " optimum de Pareto "). On est

donc aux antipodes de l'idée reçue : le système théoriquement idéal concernant les prix suppose une réglementation très particulière et très stricte.

Dès que l'on sort de ce cadre, les conclusions de la théorie - ou des théories - sont loin d'être claires. Souvent, c'est l'image du monopole qui est convoquée, en tant que " méchant ". Mais l'existence de monopoles est, en même temps, expliquée par la présence d'importants coûts fixes (infrastructures, etc.), qui ne peuvent être amortis que par une entreprise ayant beaucoup de clients. De toutes façons, les monopoles sont réglementés, et lorsqu'ils sont " cassés ", c'est en introduisant une nouvelle réglementation (notamment, par l'instauration d' " autorités de régulation "), qui décide notamment du nombre d'intervenants (voir l'exemple de la téléphonie mobile).

Enfin, lorsqu'on envisage sur le plan théorique des situations où l'initiative est laissée à quelques uns de fixer les prix (contrairement à ce qui se passe dans la " concurrence parfaite "), alors on constate que l'on se trouve devant des situations chroniquement instables, chacun essayant de proposer un prix (un peu) plus bas pour attirer la clientèle des autres, dans une spirale déflationniste suicidaire (sauf accords, etc.) - du type " guerre de prix " - où, éventuellement, un seul survit, de sorte qu'on retombe dans le monopole. Ce qui est clair, dans tous ces cas, c'est que le résultat de la déréglementation est loin d'être " optimal ", au sens où l'entendent les économistes.

#### Dans la pratique

La concurrence parfaite est une pure fiction - même si les modèles économiques de référence continuent à l'entretenir (d'où le peu d'intérêt de ces modèles). Tout le monde est également conscient qu'une société sans règles, où on passerait le plus clair de son temps à marchander et à chercher " la meilleure affaire " est non viable, notamment par le gâchis de ressources que cela suppose ; quant aux guerres de prix suicidaires, personne n'en veut. D'où, dans la pratique, l'existence de règles, normes, accords, ententes, monopoles (ne serait ce qu'à travers les marques) - avec l'accord tacite ou explicite de l'Etat (qui va de la réglementation directe à la protection de marques et brevets) - présentés comme des garants d'une " juste concurrence ". Soit les acteurs économiques demandent à l'Etat de réglementer (voir le cas de l'agriculture, secteur où la multitude de producteurs rend difficile leur organisation directe), soit ils s'entendent d'une façon ou une autre (l'Etat veillant, d'une façon ou d'une autre). Ce qui est recherché par tout le monde, hormis un profit acceptable, c'est une certaine stabilité dans les prix et les échanges, qui rendent possibles d'évaluer avec une certaine fiabilité coûts et

avantages, et de faire des prévisions en vue d'une production future. Ainsi, personne n'est pour des baisses de prix générales, par leur effet déflationniste sur les anticipations, mais aussi parce que les contre coups sont redoutés (voir le cas du pétrole, où ce qui est en-dessous du " bon prix ", autour de 26 euros je crois, n'est pas bien vu - crainte du retour de manivelle). En fait, les fluctuations importantes des prix (et de la production) sont un des maux les plus redoutés en économie. D'où, entre autres, les réglementations (celles-ci sont souvent le fait de lobbies, mais ceux-ci doivent avancer des arguments, dont celui d'une certaine stabilité qui permet " le cours normal des affaires "). Un des grands problèmes d'ailleurs des pays sous-développés c'est d'ailleurs d'être soumis aux fluctuations des cours (sans parler de la sous-évaluation systématique de leur travail) - à l'absence d'Etat supranational pour réglementer s'ajoute un rapport de forces défavorable.

-----

#### Remarques

- " déréglementer ", c'est généralement changer de réglementation, ou en introduire une nouvelle (cas du monopole). Je crois que l'idée centrale, c'est qu'il ne peut y avoir de société, avec rapports marchands ou autres, sans règles (implicites - normes sociales - ou explicites).
- quant au franco-français " concurrence pure et parfaite ", je ne comprends pas comment des gens si brillants (comme nous le sommes tous) peuvent concevoir quelque chose qui serait " parfait " mais " impur ", ou " pur " mais " imparfait ". Habitude et paresse, quand tu nous tiens ... (même quand on est les meilleurs).